

ÉVOLUTION DU STATUT DES REPTILES ET DES AMPHIBIENS DE FONTAINEBLEAU

Philippe Lustrat

LE STATUT des reptiles et des amphibiens de la forêt de Fontainebleau a fait l'objet de nombreuses études dont nous avons publié la synthèse dans «Les animaux sauvages de la forêt de Fontainebleau», éditions du Puits fleuri, en 1998.

Depuis cette date, les prospections se sont poursuivies, et il nous semble utile, quinze ans après, de se pencher sur l'évolution des différentes espèces, et notamment sur les espèces les plus rares.

Espèces	1998	2013
Orvet	C =	C =
Lézard des souches	C =	C =
Lézard des murailles	C =	C =
Couleuvre à collier	C =	C =
Couleuvre d'Esculape	C =	C =
Couleuvre vipérine	C =	C +
Vipère aspic	C =	C =
Vipère bérus	C =	C =
Cornelle lisse	?	C =
Triton crêté	?	AR =
Triton ponctué	C =	C =
Triton palmé	C =	C =
Triton marbré	C =	C -
Crapaud commun	C =	C =
Crapaud calamite	C =	C -
Grenouille rieuse	C =	C =
Grenouille verte	C =	C -
Grenouille rousse	C =	C =
Grenouille agile	C =	C =
Lézard vivipare	C -	TR -
Rainette verte	C -	TR -
Alyte accoucheur	?	TR =
Pélodyte ponctué	?	TR =

LÉGENDE DU TABLEAU

C : commune
AC : assez commun
R : rare
AR : assez rare
TR : très rare

STATUT ET ÉVOLUTION

= : statut inchangé
+ : augmentation
- : régression



Notons que certaines espèces sont parfois notées dans des publications alors qu'elles n'ont jamais été observées à Fontainebleau :

Salamandre tachetée.

Triton alpestre.

Sonneur à ventre jaune.

ANALYSE :

La couleuvre vipérine :

Sa répartition s'étend. En effet, elle n'était connue que dans une seule mare de la forêt où malgré cela, elle se reproduit tous les ans. Malgré une régression sur cette mare (où nous n'avons observé que des adultes ces 5 dernières années), elle est toujours présente, et a été observée par nous-mêmes dans une autre mare à proximité, avec la présence de jeunes de l'année.

La vipère bérus :

Elle semble avoir disparue de certains sites en lisière de la forêt de Fontainebleau tel le marais d'Épisy suite aux travaux d'aménagements touristiques, mais se maintient en forêt domaniale ainsi qu'à la plaine de Sorques, malgré la destruction régulière de quelques individus par des promeneurs.

La coronelle lisse :

Nous n'avions aucune donnée concernant cette espèce avant nos recherches. Avec le recul et la progression du nombre d'observation, cette espèce est désormais classée commune.

Le lézard vivipare :

Cette espèce n'a pas été observée depuis 1995. Les prospections dans des milieux favorables n'ont pas permis de trouver de nouveaux sites.



Accouplement de grenouilles agiles

Le triton crêté :

Cette espèce était mal connue jusqu'en 1998. Désormais, nous connaissons mieux son statut grâce à une plus forte pression d'observation, notamment lors de ses déplacements. Cette espèce est commune dans la partie nord de la forêt où elle est présente dans toutes les grandes mares.

Le triton marbré :

Cette espèce semble en régression, mais cela reste à confirmer. Les prélèvements par les terrariophiles semblent être une des causes de raréfaction.



Le triton marbré

Le crapaud calamite :

Nous avons effectué un comptage des mâles chanteurs en 1997 qui nous avait permis d'évaluer la population entre 30 et 50 individus.

En 1999 et en 2001, deux individus seulement ont été contactés au chant. Puis il a fallu attendre 2005 pour entendre un seul individu. Depuis cette date, aucun chanteur n'a été entendu, mais nous avons observé des individus en 2007, 2009 et 2011.

La rainette verte :

Nous avons effectué un comptage des mâles chanteurs en 1997 qui nous avait permis d'évaluer la population à moins de 50 individus.

Jusqu'en 2006, les comptages donnaient une population similaire.



Le triton palmé



Vipère péliade

Depuis 2007 à nos jours, les chanteurs sont rares et concernent moins de 10 individus.

L'alyte accoucheur :

Un seul site était connu en 1998. Malgré des prospections annuelles, nous ne l'avons entendu sur le même site qu'en 2009. Deux nouveaux sites ont été trouvés avec 1 à 2 chanteurs selon les années pour chacun.

Le pélodyte ponctué.

Un seul site était connu en 1998. Malgré des prospections annuelles, nous ne l'avons plus entendu sur ce site. Un nouveau site a été trouvé avec 1 chanteur régulier.



Crapaud commun

Les prélèvements semblent être toujours la cause principale de régression des amphibiens en forêt. Une surveillance serait nécessaire notamment les week-ends où il n'est pas rare de voir des captures d'amphibiens dans les mares en toute impunité. Les plaques posées au sol pour identifier les reptiles sont peu utiles car les espèces peuvent être localisées et identifiées à vue, par contre, elles attirent les collectionneurs qui peuvent ainsi capturer facilement les reptiles.

La gestion des milieux où subsistent les espèces rares doit être extrêmement pointue, notamment à la plaine de Chanfroy où la disparition à moyen terme du crapaud calamite semble inévitable si rien n'est entrepris, ainsi qu'à la mare des



L'aspic

Couleuvreux où la population de rainettes ne se maintient que grâce à l'importante population d'Arbonne.

Notons que nous expérimentons avec succès des méthodes utilisant les nouvelles technologies afin d'être plus efficace en dérangeant moins, notamment des caméras amphibies (en statique ou en transects) et des magnétophones numériques à déclenchement automatique.

BIBLIOGRAPHIE

Lustrat P. (1996) « L'exceptionnel intérêt herpétologique de la plaine de Chanfroy », *La Voix de la Forêt*, Amis de la forêt de Fontainebleau 1996 (2) : 39.

Lustrat P. (1997) « Étude de l'efficacité des crapauducs » installés sous la RD 104 à Sorques (77), *Rapport Nature Recherche*, 14 pages.

Lustrat P. (1998) « *Les animaux sauvages de la forêt de Fontainebleau* », Les Éditions du Puits Fleuri, 253 pages.